

Les Haudères

Commune d'Evolène, district d'Hérens, canton du Valais

ISOS
Ortsbilder®

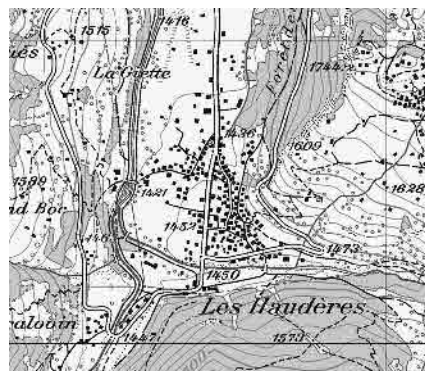


Photo aérienne Charles-André Meyer 1985, © SAT, Canton du Valais, Sion

Implanté à l'extrémité supérieure de la vallée principale, le site se caractérise par un tissu rural dense ponctué de jardins et de prés. Habitations-tours en madriers surélevées au 18^e-19^e siècle. La route d'évitement a induit un développement parallèle long-temps maîtrisé.



Carte Siegfried 1878



Carte nationale 1995

Village

XX	Qualités de la situation
XX/	Qualités spatiales
XX/	Qualités historico-architecturales

Les Haudères

Commune d'Evolène, district d'Hérens, canton du Valais



1



2



3



4



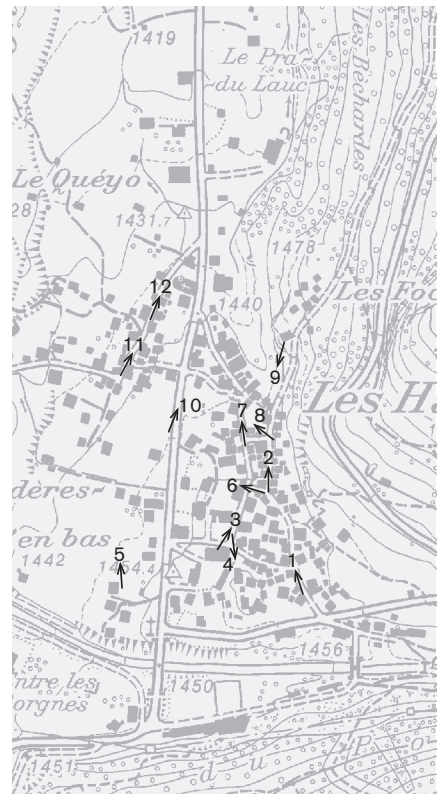
5



6



7



Direction des prises de vue 1 : 8000
Photographies 1998 : 1-12



8



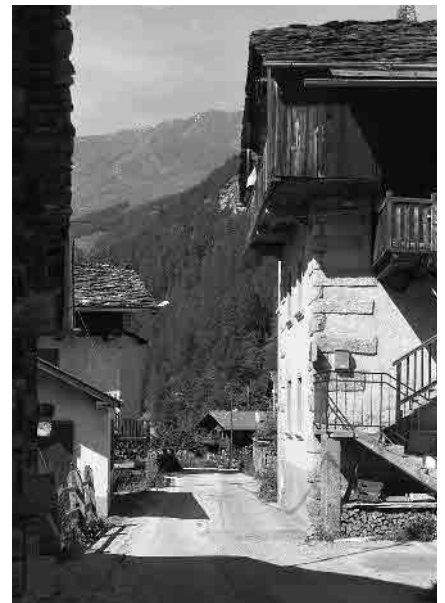
9



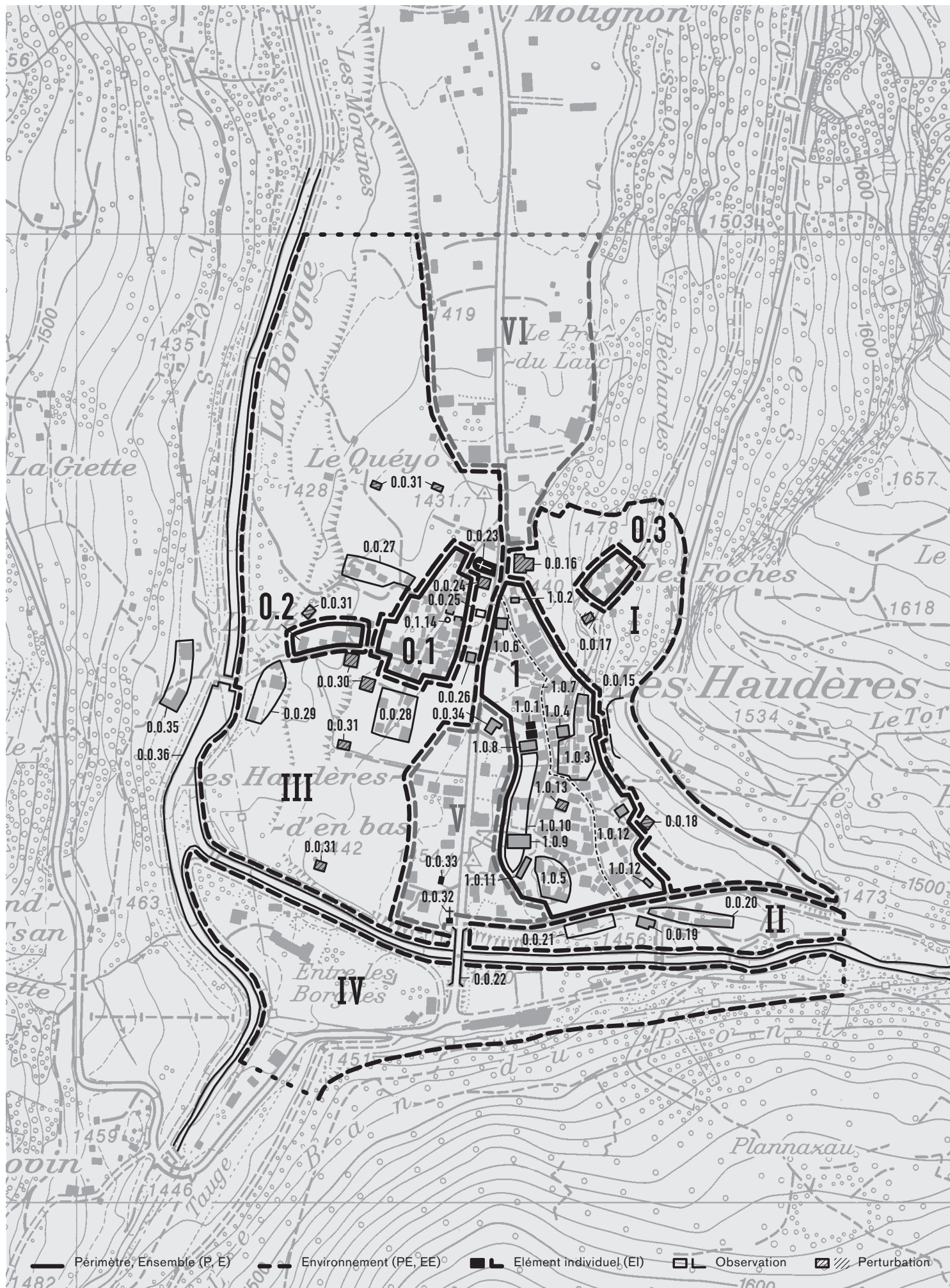
10



11



12



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Agglomération historique présentant une structure concentrée hiérarchisée le long des axes et un tissu dense	AB	X	/	X	A			1-4,6-10
E	0.1	Groupement rural de création légèrement postérieure à celle de l'agglomération historique, se développant en éventail	AB	/	/	X	A			5,11,12
E	0.2	Noyau de constructions anciennes implanté à la périphérie ; tissu analogue à celui de E 0.1	A	/	/	X	A			
E	0.3	Dépendances anciennes surplombant le site	A	/	/	/	A			
PE	I	Coteau escarpé, en partie constitué de rochers, dominant l'agglomération historique	ab			X	a			9
PE	II	Berges de la Borgne occupées par quelques constructions de peu d'importance	ab		/		a			
PE	III	Plate-forme constituée de prés, menacée par l'urbanisation du site	ab			X	a			5
PE	IV	Ancienne aire d'inondation de la Borgne, en contrebas ; terrains destinés à l'artisanat et aux loisirs	ab		/		a			
PE	V	Aire de développement de part et d'autre de la route de transit	b			X	b			
PE	VI	Terrains urbanisés marquant l'accès du site depuis la plaine	b		/		b			
EI	1.0.1	Maisons peintes portant la date de 1781 et 1808				X	A			
	1.0.2	Petite constructions en maçonnerie, datée 1632, dont les ouvertures ont été agrandies ; il s'agit peut-être de l'ancienne chapelle désaffectée						o		
	1.0.3	Concentration de dépendances tranchant sur le restant du tissu par son homogénéité						o		2
	1.0.4	Habitation comportant une arcade en tuf datée 1507						o		
	1.0.5	Constructions rurales implantées sur une éminence						o		4
	1.0.6	Habitation rurale de grande taille marquant l'entrée du site ; transformations mineures						o		
	1.0.7	Grand'rue correspondant au tracé de l'ancienne route de passage						o		1,6,7
	1.0.8	Hôtel Edelweiss, vers 1885, entièrement maçonné ; volume doublé côté route dans les années 1950						o		
	1.0.9	Hôtel les Haudères, vers 1900, dominant le site de sa taille ; agrandi de manière mimétique vers 1950 en direction de la périphérie du tissu						o		
	1.0.10	Frange du coeur historique marquant une première extension touristique dans les années 1900						o		
	1.0.11	Hangar bas implanté au pied du rocher, vers 1950 ; ancienne poste, aujourd'hui occupée par un café						o		
	1.0.12	Habitations-tours réalisées sur le modèle ancien, postérieures à 1950						o		
	1.0.13	Maison d'origine peut-être ancienne, mais aujourd'hui entièrement maçonnée							o	
	0.1.14	Fontaine modeste en bois occupant un élargissement de la voie						o		
	0.0.15	Falaise rocheuse surplombant le coeur du site						o		
	0.0.16	Hôtel des Mélèzes, vers 1960 ; taille importante et vaste socle menaçant l'accès du site ; traitement pastiche							o	
	0.0.17	Habitation individuelle tapageuse postérieure à 1980 ; agresse le site par sa taille, l'importance de sa terrasse et son implantation exposée							o	
	0.0.18	Habitation individuelle tangentant le coeur du site ; menace due tant à l'architecture qu'au traitement « exotique » des espaces extérieurs							o	
	0.0.19	Restaurant des Alpes, vers 1900, entièrement maçonné, avec chaînes d'angle peintes						o		
	0.0.20	Dépendances et hangars sur l'ancienne route de sortie du site						o		

**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	0.0.21	Groupe de trois constructions, dont une habitation récente, menaçant l'intégrité de l'environnement						o		
	0.0.22	Pont franchissant la Borgne ; sa taille souligne l'importance des crues						o		
EI	0.0.23	Eglise Sainte-Catherine datée 1925, ponctuant l'entrée du site				×	A			11
	0.0.24	Habitation individuelle, vers 1990 ; traitement pastichant ; implantation irrespectueuse à côté de la chapelle						o		
	0.0.25	Travaux de fondations en cours à l'époque du relevé, représentant une nouvelle menace en bordure de la route						o		
	0.0.26	Habitation proche du type local, vers 1960 ; premier développement le long de la route de passage						o		
	0.0.27	Rangée de dépendances se greffant en éventail sur un noyau rural						o		
	0.0.28	Constructions postérieures à 1960 prolongeant le noyau rural						o		
	0.0.29	Constructions modestes mi-rurales, mi-artisanales en bordure de la Borgne						o		
	0.0.30	Habitations de grande taille, vers 1980 ; traitement pastichant et implantation parasite						o		
	0.0.31	Habitations individuelles isolées dans les prés ; perturbation due notamment aux voies de desserte						o		
EI	0.0.32	Oratoire dédié à sainte Barbe, peut-être 19 ^e s.				×	A			
EI	0.0.33	Construction rurale avec socle en maçonnerie ; chaînes d'angle et encadrements peints ; 17 ^e -18 ^e s.				×	A			
	0.0.34	Laiterie, vers 1950 ; extension côté route datée 1985						o		
	0.0.35	Exploitation agricole postérieure à 1980, au-delà de la Borgne						o		
	0.0.36	Cours de la Borgne, marqué par d'importantes aires inondables						o		

Evolution de l'agglomération

Histoire et étapes du développement

La découverte isolée d'un bracelet en fil de bronze, orné de deux perles de verre bleu, datant du bronze final (env. 1000 av. J.-C.) témoigne d'une occupation déjà ancienne du lieu. Le nom du site pourrait associer l'ancien français « alt » ou haut à l'adverbe « derier » ou derrière, se référant à sa position géographique en fond de vallée. Son implantation historique s'explique sans doute par les conditions hydrographiques particulières régnant au confluent de la Borgne d'Arolla et de celle de Ferpècle, en limite supérieure de la plate-forme alluvionnaire s'étendant jusque au-delà d'Evolène, garante de terrains agricoles fertiles. Comme l'indiquent toujours les vastes aires inondables de la Borgne, le cours d'eau devait constituer une menace permanente, ce qui explique l'implantation d'origine du site sur le cône alluvionnaire formé au pied des rochers constituant pour partie le versant est (I).

Sur le plan historique, le village des Haudères partagea l'histoire d'Evolène, agglomération principale de la vallée et siège de l'église paroissiale. Après l'extinction de la famille des Rarogne de Montville en 1451, les droits revinrent au chapitre de Sion qui les exerça jusqu'à l'invasion française de 1798.

Le tissu d'origine était presque entièrement composé de bâtiments en madriers, sur un socle en maçonnerie, avec une partie arrière, occupée notamment par la cuisine, également maçonnée. Ces constructions de taille modeste ne dépassaient guère deux niveaux. La date de 1507 inscrite sur une arcade en tuf (1.0.4), prise dans un bâtiment situé au centre de gravité de l'agglomération historique, au pied du rocher qui la surplombe (0.0.15), nous fournit deux indications complémentaires. D'une part, elle nous signale l'emplacement du noyau d'origine du site ; d'autre part, vu la qualité d'exécution de cet élément, elle nous révèle que, trente ans après les batailles menées contre Charles le Téméraire et avec peut-être une infime partie du butin recueilli par un mercenaire, des artisans édifiaient des maisons soignées dans ce site retiré. Un autre noyau se situait vraisemblablement sur la butte au sud (1.0.5), qui assurait une

protection idéale contre les hautes eaux et dont on peut se demander si elle n'a pas été autrefois occupée par un ouvrage fortifié. A proximité immédiate, deux maisons aux chaînes d'angle et aux encadrements peints sur la partie arrière maçonnée portent les dates de 1781 et 1808 (1.0.1). Elles correspondent à une période de développement qui toucha toute la vallée et leur implantation, qui s'écarte de la falaise protectrice, marque l'amorce d'une nouvelle strate de croissance. C'est à cette époque également que la voie principale, qui passait auparavant côté falaise de la maison datée 1507, fut décalée à l'ouest, avec un gabarit plus important. Une croissance démographique soutenue entraîna, au cours des 18^e et 19^e siècles, le rehaussement presque systématique des habitations ; ces dernières furent surélevées de deux, parfois trois niveaux et acquirent des proportions de tour tout à fait exceptionnelles. Les minuscules ouvertures d'origine, à quelques exceptions près, furent ultérieurement agrandies, ce qui diminue quelque peu l'aspect introverti qui caractérisait autrefois l'apparence des maisons. Latéralement, les avant-toits débordent largement, de manière à couvrir des coursives superposées qui contribuent à leur tour à augmenter le volume général.

Sur la première édition de la carte Siegfried, parue en 1878, l'agglomération historique présente encore une structure essentiellement linéaire sur le tracé de l'ancienne voie de passage (1.0.7). Une extension perpendiculaire barrant la vallée, constituée sur l'axe qui relie les trois noyaux ruraux actuels (0.1 à 0.3), est déjà amorcée et correspond au prolongement de la voie à flanc de coteau reliant les agglomérations implantées sur une plate-forme intermédiaire du versant est de la vallée. Le noyau central (0.1) ne semble pas encore s'être développé en profondeur, parallèlement à l'agglomération principale, sur une voie rejoignant le carrefour d'accès au site. La plaine alluvionnaire en direction d'Evolène est occupée par un tissu lâche aujourd'hui englobé dans une aire largement urbanisée (VI). Vers la même époque, le site connut un certain essor touristique, marqué, dans un premier temps, par la construction de l'hôtel Edelweiss (1.0.8) à proximité immédiate des deux maisons peintes (1.0.1). Dans les années 1900,

l'hôtel des Haudères (1.0.9), encore plus imposant, fut édifié au pied d'une butte (1.0.5). Ces constructions induisirent la création d'une nouvelle strate (1.0.10), qui tendit à transformer la structure linéaire d'origine en une structure concentrée. Vers la même époque, l'hôtel des Alpes (0.0.19) s'implanta à la sortie de l'ancienne voie de transit, à proximité des berges de la Borgne. D'autres hôtels ou pensions de famille, dont l'hôtel Veisivi, se logèrent dans des habitations existantes. Le site comptait alors quelque 281 habitants, à comparer aux 464 habitants d'Evolène. En 1925, une nouvelle église (0.0.23) fut édifée à l'entrée de l'agglomération en venant de la plaine ; elle remplaça une ancienne chapelle désaffectée, qui pourrait avoir été logée dans une petite construction en maçonnerie située à proximité (1.0.2). La première moitié du 20^e siècle fut également marquée par la création de l'actuelle route d'évitement. Du fait de la césure qu'elle induisit, la structure en croix qui caractérisait alors le site est aujourd'hui largement gommée au profit de l'axe nord-sud. Sans doute peu de temps après la fin de la Seconde Guerre mondiale, avec le regain du tourisme familial, l'hôtel Edelweiss et l'hôtel des Haudères virent leur volume doublé côté route d'évitement, selon une approche mimétique.

Comme dans d'autres sites de la région, l'évolution économique amorcée à partir des années 1950–60 se traduisit par l'abandon progressif des constructions anciennes, parfois vendues pour servir de résidences secondaires, tandis que les habitants construisaient de nouvelles maisons, souvent d'ailleurs sur le modèle d'origine. Aux maisons édifiées dans l'emprise de l'agglomération historique (1.0.12) s'ajoutèrent bientôt, vu le manque de parcelles disponibles, des maisons implantées en bordure de la route d'évitement, soit dans le prolongement du tissu historique (V), où l'une des plus anciennes habitations porte la date de 1947, soit en direction d'Evolène (VI). A partir des années 1970, le développement tendit à devenir anarchique et toucha les anciens terrains agricoles. Tandis que le coteau surplombant l'agglomération historique (I) était relativement épargné, la plate-forme alluvionnaire fut largement touchée (III). Alors que les constructions groupées sur le modèle historique (0.0.27 à 0.0.29)

constituent un moindre mal, l'implantation d'habitations individuelles dispersées (0.0.31), avec l'accroissement des voies de desserte qu'elles entraînent, constitue une menace grave.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

L'agglomération historique (1) constitue de loin la composante principale du site. Sa structure concentrée actuelle, dont la forme en plan correspond à un triangle, résulte d'une structure linéaire primitive accompagnant le parcours de l'ancienne voie de passage (1.0.7), plusieurs fois doublée au fur et à mesure de la création de nouvelles strates à la périphérie. Il en résulte un tissu du plus grand intérêt, enfermant à chaque phase de croissance des espaces libres traités en jardins et en prés. Contrairement à l'unité presque totale qui caractérise les matériaux des habitations, dont la partie avant est réalisée en madriers et la partie arrière en maçonnerie, leur taille varie considérablement ; aux dépendances et aux maisons ordinaires, qui comportent un à deux niveaux, s'opposent les « tours », qui résultent de l'adjonction progressive d'étages et comptent aujourd'hui, pour les plus importantes, jusqu'à cinq niveaux. Seules les couvertures en pierre d'origine ont laissé progressivement place à d'autres matériaux, principalement l'Eternit. Les espaces intermédiaires ont conservé, dans une large mesure, leur caractère rural d'origine malgré l'asphaltage généralisé des voies ; ces dernières ont, par contre, gardé leurs banquettes herbeuses. Des barrières en bois protègent les jardins, contribuant ainsi à la création d'une échelle très fine, d'autant plus sensible que l'on est proche du cœur historique. Sur l'autre face, la dernière strate (1.0.10), composée d'hôtels de la fin du 19^e et du début du 20^e siècle qui ne s'éloignent pas beaucoup du traitement des maisons-tours, crée une aire de transition entre le tissu ancien et les constructions récentes bordant la route d'évitement.

Trois noyaux ruraux se développent perpendiculairement à l'axe de la vallée, le long d'une voie secondaire qui les relie et rejoint le versant opposé de la vallée. Le plus important (0.1), en position centrale,

recèle un tissu encore plus rural que celui de l'agglomération principale, également nettement moins transformé, ce qui s'explique en partie par la prédominance des dépendances. Il n'a pratiquement pas subi l'influence de la tertiarisation, peut-être parce que l'abandon de l'activité rurale traditionnelle a coïncidé avec la récession du tourisme de moyenne montagne. Une construction implantée au carrefour central illustre ce que devait être la taille d'origine des fenêtres des habitations, avant leur agrandissement au 19^e et au 20^e siècle. Toujours dans ce noyau, l'intégration d'espaces libres, traités en jardins ou en prés, crée un tissu tout à fait original. Les deux autres noyaux présentent une taille nettement inférieure et une structure purement linéaire. Alors que le noyau en contrebas (0.2) associe dépendances et habitations qui pourraient être, pour certaines, d'anciennes dépendances transformées, le noyau amont (0.3) est exclusivement composé de dépendances. Quant à leur tissu, il ne se distingue guère de celui du noyau central.

A l'exception du coteau constituant l'arrière-fond du site (I), relativement protégé par sa topographie escarpée, les abords prolongeant les tissus anciens ont tous subi une urbanisation plus ou moins importante. En ce qui concerne les berges de la Borgne (II), l'implantation d'un noyau récent (0.0.21) constitue, malgré sa modestie, une erreur de développement. L'occupation anarchique de la plaine alluvionnaire (III) découle d'une planification insuffisante, qui n'a pas permis de regrouper les nouvelles constructions de manière satisfaisante, ce qui est également le cas du mitage de l'ancienne aire inondable accompagnant le cours de la Borgne (IV). Enfin, les deux aires construites (V, VI) ont au moins pour justification d'accompagner le tracé de la nouvelle route, ce qui évite que leur création ne se soit accompagnée de celle de nouvelles voies de desserte.

Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

En ce qui concerne l'agglomération historique, la sauvegarde des jardins et des espaces libres pris dans le tissu est primordiale ; le maintien des barrières en bois, sur le modèle ancien, joue un rôle important dans l'image du site. Quant aux constructions, il convient d'éviter toute augmentation de la partie maçonnée par rapport à la partie réalisée en madriers.

Pour respecter les objectifs de sauvegarde préconisés dans le relevé, le coteau escarpé surplombant le site (I) devrait être placé en zone non constructible.

Pour ce qui est de la plate-forme alluvionnaire (III), la même mesure est souhaitable, si l'on veut éviter la poursuite du mitage en cours ; si cette mesure se révélait inapplicable sur le plan légal, une étude d'urbanisme devrait définir les zones les moins sensibles, en respectant notamment la structure historique du site et certains critères paysagers, tout en tenant compte des problèmes de desserte ; de toute manière, un regroupement des nouvelles constructions s'avérera toujours préférable à leur dissémination aléatoire (voir 0.0.31).

Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

XX	Qualités de la situation
----	--------------------------

Du fait même du choix de son implantation à l'extrémité supérieure de la vallée principale, le site présente une situation prépondérante, aux qualités paysagères élevées. Elles sont encore renforcées par le fait que l'agglomération primitive est nichée au pied d'un rocher dominant le site. L'urbanisation récente de la plaine alluvionnaire réduit aujourd'hui sensiblement ces qualités, même si le point de non retour n'est pas encore atteint.

Les Haudères

Commune d'Evolène, district d'Hérens, canton du Valais

Qualités spatiales

Les qualités spatiales du site sont prépondérantes dans l'agglomération historique, marquée par une alternance de noyaux denses et d'espaces libres à usage de jardin pris dans le tissu ; la complexité du réseau de desserte, du fait d'une croissance par cernes successifs, contribue également à renforcer ces qualités. Elles sont évidentes partout ailleurs, aussi bien à l'intérieur des différents noyaux que dans les espaces qui les relient, du fait de l'existence d'une échelle cohérente.

Qualités historico-architecturales

Si le site est presque totalement dépourvu d'éléments individuels saillants, ses qualités historiques et architecturales n'en sont pas moins plus qu'évidentes, du fait de la présence d'un type constructif exceptionnel constitué par les maisons-tours caractéristiques de la vallée. Un modeste développement touristique, très vernaculaire, survenu dans les années 1900, contribue également à ces qualités.

2^e version 05.1998/jpl

CD n° 233 260
Films n° 3966–3968 (1980) ;
7844–7846 (1998)

Coordonnées de l'Index des localités
568.388/110.856

Mandant
Office fédéral de la culture (OFC)
Section du patrimoine culturel et des
monuments historiques

Mandataire
Bureau pour l'ISOS
Sibylle Heusser, arch. EPFZ
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS
Inventaire des sites construits à protéger
en Suisse